

Un nouveau cap dans la gestion des finances de la commune

Culture

Ça y est !
C'est le carnaval



Vie associative

Exposition de véhicules



Vie municipale

Nettoyage de la nature



L'éditorial

Monistroliennes, Monistroliens,

Un hiver long et le manque de lumière jouent sur notre moral, souvent mis à mal à cette période de l'année. Les prémices du printemps vont nous permettre de refaire le plein d'énergie. Le Défi Vellave, avec sa nouvelle formule en nocturne, a été l'une des premières manifestations importantes de ce début de saison. Il sera suivi par le carnaval participatif des enfants le 6 avril prochain et la fête du sport durant la première semaine des vacances de printemps. Ces animations sont l'occasion pour chacun d'entre nous de participer à la vie de Monistrol. Je vous invite également à nous rejoindre pour l'opération "nettoyage de printemps", le but étant pour la municipalité de sensibiliser tous les Monistroliens sur le fait que la propreté est l'affaire de tous. La reprise des travaux sur le site Limouzin nous permet d'entrevoir une mise en service sur une partie du site rapidement. Concernant le lotissement des Hauts de Bilhard, la voirie et les réseaux en cours d'achèvement laisseront place prochainement aux constructions individuelles et immeubles collectifs prévus sur ce tènement.

La reprise économique est bien là dans la plupart des domaines (le bâtiment, l'industrie et le commerce...). J'espère qu'elle pourra bénéficier à tous dans le cadre de l'emploi et de l'investissement sur notre territoire.




Jean-Paul LYONNET

Vie municipale

Aménagements des parkings à l'espace Limouzin

Le chantier se poursuit. Le parking jouxtant la gendarmerie est bientôt terminé, avec une mise en service prévue fin mars.

Les travaux d'aménagement devant la clinique dentaire ont débuté et devraient durer un mois et demi environ. Les murs sont terminés, restent désormais les cheminements piétons, les espaces verts et les enrobés.



La médiathèque bénéficie d'une terrasse pour les beaux jours

Les usagers de la médiathèque "Au fil des pages" vont pouvoir s'approprier dès les beaux jours un nouvel espace de lecture en plein air. La terrasse, jusque-là inexploitée et donnant sur l'arrière du bâtiment, a été aménagée durant l'hiver par les services techniques municipaux.

Entièrement habillée de bois, elle sera bientôt pourvue de transats et tables basses, permettant ainsi aux lecteurs de bouquiner en extérieur.

Des perspectives nouvelles sont désormais envisageables pour ce nouvel espace, en fonction des publics... et du temps.



Des abris à coaches au Beauvoir

Jusqu'à présent, les dirigeants des clubs ne disposaient d'aucune protection contre les intempéries pendant les rencontres de rugby.

Les services techniques municipaux viennent de réaliser deux abris à coaches destinés au terrain de rugby de Beauvoir, un pour l'équipe du Rêve XV, l'autre pour l'équipe visiteur. Ils seront mis en place prochainement, avant l'été.

Opération de nettoyage de la nature

La municipalité organise la seconde édition de l'opération "nettoyage de printemps" qui consiste à collecter les déchets abandonnés durant l'hiver dans la nature.

De plus en plus de communes choisissent d'organiser des opérations de nettoyage de la nature à l'arrivée des beaux jours afin de sensibiliser le public sur le bien-être de l'environnement.

A Monistrol, la campagne de communication s'est voulue volontairement décalée et humoristique avec des affiches illustrant le nettoyage de printemps réalisé par des animaux, principaux habitants de la nature, avec le slogan "tous concernés" pour inciter le plus grand nombre à participer.

Le rendez-vous a lieu samedi 31 mars à 9h30 devant la médiathèque. En fonction des volontaires présents, des groupes seront constitués et choisiront des zones géographiques à ratisser. Au retour, un bilan de la collecte sera effectué autour d'un verre de convivialité.



Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC

Il a pour compétence le contrôle des assainissements autonomes des usagers non raccordés au réseau collectif, contrôle obligatoire.

Où suis-je ?

Avec le zonage, le particulier sait s'il doit se raccorder au réseau collectif ou non. Le cadre légal de l'assainissement impose aux particuliers :

- le zonage d'assainissement,
- le diagnostic assainissement,
- le contrôle des installations.

Collectif ou non ?

Le zonage d'assainissement est un document d'urbanisme élaboré par la commune consultable en Mairie. Il délimite :

- les zones d'assainissement collectif où les communes doivent assurer la collecte et l'épuration des eaux usées,

Les tarifs

L'assainissement, qu'il soit individuel ou collectif, est soumis à un barème de tarifs qu'il s'agisse des raccordements, des frais de branchement, des contrôles SPANC, des vidanges...

Pour connaître en détail les montants :

- pour l'assainissement collectif, contacter le service de l'eau en Mairie au 04 71 66 33 05,
- pour l'assainissement individuel, contacter le SPANC route de Monistrol à Sainte Sigolène au 04 71 61 22 97.

- les zones relevant de l'assainissement non collectif dont elles doivent assurer le contrôle via les SPANC,
- les zones pour lesquelles il faut assurer un bon écoulement des eaux pluviales.

Comment ?

Assainissement collectif : de manière générale, partout où il existe un réseau public d'assainissement, les propriétaires ont l'obligation de s'y raccorder et de se conformer au règlement existant.

Assainissement individuel : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr Rubrique guide l'utilisateur.

Depuis 2011, les vidanges de fosses doivent être réalisées par un vidangeur agréé par les services de la Préfecture. L'ensemble des établissements est consultable sur www.haute-loire.pref.gouv.fr

Un nouveau cap dans la gestion des finances de la commune



“Une commune qui maîtrise sa gestion financière, c'est une commune qui garde la maîtrise de son avenir”.

Florian CHAPUIS, adjoint aux finances.

Depuis 2014, comme l'ensemble des collectivités locales, la commune a dû faire face à la baisse drastique des dotations de l'Etat. Mais de cette lourde contrainte, elle en a un fait un défi, celui de continuer à investir pour Monistrol et les Monistroliens sans toucher à la fiscalité et en désendettant la collectivité.

Redéfinir la stratégie financière de la commune

Jamais la gestion de la collectivité n'a eu autant d'importance aux yeux des citoyens.

La bonne gestion de l'argent public est devenue le fil rouge de l'action municipale. Depuis 2014, Monistrol pense autrement son budget.

Sans augmenter les taux d'imposition et malgré la baisse conséquente des aides de l'Etat, la commune doit continuer à investir et offrir un service public de qualité.

Pour y parvenir, une nouvelle stratégie de gestion financière a vu le jour avec deux leviers de gestion qui se sont dessinés et sont mis en œuvre.

Baisse des dotations de l'Etat depuis 2013



Soit 470 245 euros de baisse en 4 ans

Diminuer les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement

8 666 714 euros



2013

8 041 762 euros



2017

Soit une baisse de 624 952 euros en 4 ans

Pour la première fois, et ceci depuis 2014, la commune diminue régulièrement ses dépenses de fonctionnement.

Entre 2013 et 2017, les dépenses réelles de fonctionnement ont été réduites de 7,2% soit 624 952 euros.

Un effort qui se poursuit dans deux domaines.

Baisse des dépenses réelles de fonctionnement par habitant depuis 2013

943 euros



2013

866 euros



2017

Soit une baisse de 8% en 4 ans

Au niveau des ressources humaines :

- réorganisation des services en adéquation avec le projet politique de la commune. Il s'agit, entre autre, de mieux maîtriser les ressources humaines et financières,
- pas de remplacement systématique des départs à la retraite grâce à la réorganisation des services permettant une baisse des effectifs,
- augmentation du temps de travail et diminution des heures supplémentaires,
- mise en place d'une prime liée à la présence et la manière de servir de l'agent,
- travail de fond avec le comité technique paritaire afin d'améliorer les conditions de travail des agents, de leur permettre de se former continuellement, de rédiger un règlement intérieur ou encore de mettre en place des astreintes conformes à la législation...

Au niveau de la gestion des achats et des charges courantes :

- baisse des budgets des services municipaux en adéquation avec les priorités politiques de la municipalité, notamment au niveau de la communication, des frais de déplacements des élus, des frais dit de "bouche", des subventions versées...

- amélioration des démarches de commande publique en négociant systématiquement les marchés avec les prestataires extérieurs, par exemple : les contrats de maintenance des chaudières, des opérateurs téléphoniques et des fournitures d'énergies.

Investir durablement en anticipant l'avenir

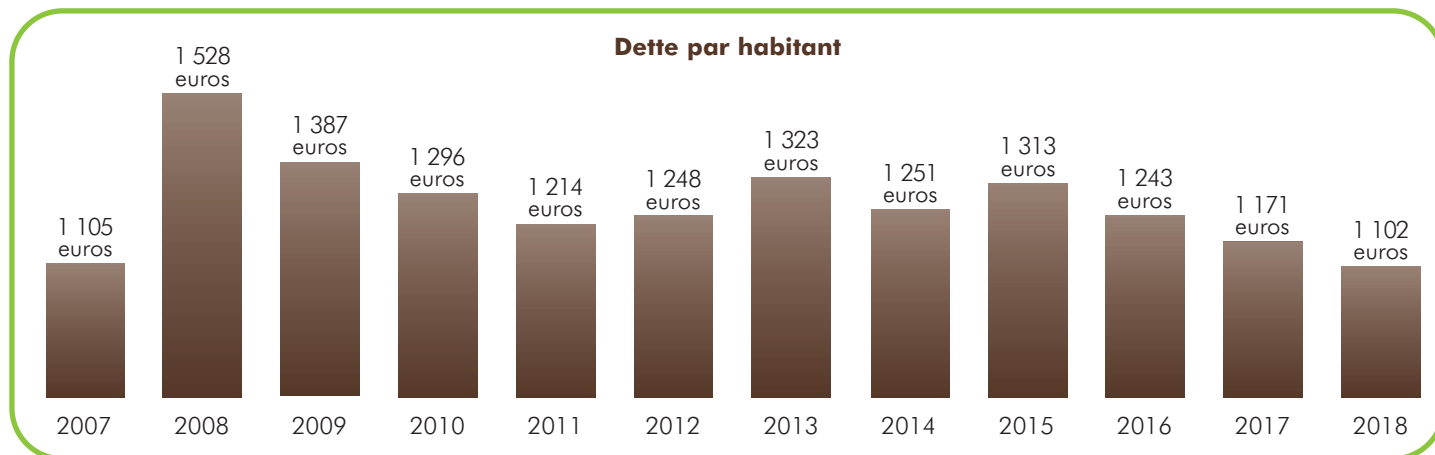
Entre 2014 et 2017, la commune a investi 7,2 millions d'euros permettant d'entretenir notre patrimoine (toiture école Lucie Aubrac, réfection des voiries...), de faire de l'aménagement urbain (allées du Château, rond-point de la Borie...), d'améliorer les infrastructures sportives (vestiaires du foot et du rugby...). En outre, le budget assainissement a financé la création du bassin de stockage et de restitution du Pinet (BSR) à hauteur de 560 000 euros. La municipalité améliore la gestion active de sa dette et sa prospective financière.

Grâce à la baisse significative de ses dépenses et avec un endettement au plus bas, la commune s'est reconstituée une épargne.

Elle est ainsi en capacité de financer de nouveaux projets d'investissement tout en conservant des ratios acceptables et sans avoir à augmenter les taux d'imposition communaux.

L'endettement aura été réduit de 16 % soit une baisse de près de 2 000 000 d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2018.

Cela permettra de retrouver un endettement par habitant (1 102 euros à fin 2018) au plus bas depuis plus de 10 ans.



Ce contexte permet de mieux anticiper les besoins de la commune afin qu'ils ne pèsent pas sur les Monistroliens.

La Municipalité est en capacité d'accentuer son effort d'investissement. Pour les deux prochaines années, il est prévu plus de 6 millions d'euros d'investissements supplémentaires pour dépasser les 13 millions d'euros sur le mandat.

En 2018, les principaux investissements budgétés sont l'aménagement de l'Espace Limouzin (voiries, espaces verts...) pour 780 000 euros, l'extension de la vidéo-protection pour 100 000 euros, le remplacement des sièges de l'Espace Culturel du Monteil pour 40 000 euros, le drainage / arrosage du stade de rugby pour 57 000 euros, le changement de la

résine du gymnase du Monteil pour 50 000 euros, la rénovation du toit de la MJC pour 40 000 euros, réalisation d'une station d'épuration filtres plantés de roseaux pour 650 000 euros...

En 2019, la municipalité a trois grands projets : la construction d'une nouvelle caserne pour nos pompiers, la réhabilitation de l'avenue de la Libération (afin de la sécuriser) et la construction d'un nouveau gymnase.

Forte de sa stratégie de gestion, la Municipalité est donc en mesure de réaliser des projets d'envergure sans augmenter ses taux de fiscalité, offrant un bel avenir à Monistrol et aux Monistroliens.

L'unité d'enseignement spécialisée de l'école Albert Jacquard

Une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec autisme ou autres troubles du spectre de l'autisme a ouvert à l'école maternelle Albert Jacquard. Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'Unités d'Enseignement en MAternelle (UEMA) dans les écoles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec autisme ou autres troubles du spectre de l'autisme dès la petite enfance en s'appuyant sur des interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux (ANESM) en 2012.

Les unités

Elles ont une spécificité dans l'offre médico-sociale actuelle, au regard : de leur localisation au sein d'écoles (et non au sein des structures médico-sociales), de l'âge des enfants concernés (de 3 à 6 ans), du nombre d'enfants accueillis (7 par unité).

Le principe

C'est celui d'une scolarisation au plus tôt, dans l'année civile des 3 ans et d'un accompagnement durant 3 années maximum. Les enfants sont scolarisés à temps plein et partagent les mêmes espaces et services (récréation, restauration...) que les élèves du pré-élémentaire.

Ce dispositif s'appuie sur une collaboration innovante entre l'Éducation Nationale (école Albert Jacquard) et l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes (secteur médico-social).

L'enseignante de la classe a un rôle clé.

Le statut juridique de l'UEMA correspond à un dispositif médico-social. Cette UEMA est rattachée administrativement au SESSAD de la Croix-Rouge française, situé à Monistrol.

La ville de Monistrol participe activement à ce projet, en mettant les locaux à disposition, en s'engageant dans un accueil de qualité et en formant les équipes concernées de la ville.

Les travaux récents confirment qu'une scolarisation précoce et structurée augmente l'autonomie de l'enfant avec autisme et autres troubles du spectre de l'autisme et améliore ses acquisitions.

L'accompagnement

Il repose sur un projet personnalisé, élaboré en équipe pluridisciplinaire et avec la famille.

Il s'inscrit dans une volonté d'inclusion progressive



dans les autres classes de l'école et dans tous les espaces de socialisation. Les objectifs pédagogiques de l'UEMA sont ceux attendus dans les programmes de l'école maternelle :

- mobiliser le langage par l'oral et l'écrit,
- agir, s'exprimer et comprendre à travers des activités physiques et artistiques,
- construire des outils pour structurer sa pensée,
- explorer le monde.

Les objectifs médico-sociaux :

- évaluer les besoins spécifiques et capacités propres de l'enfant,
- développer les capacités d'apprentissage et l'autonomie dans les activités quotidiennes,
- développer les réseaux neuronaux grâce à la plasticité cérébrale par la rééducation fonctionnelle et la communication sociale,
- améliorer les compétences communicatives de l'enfant,
- proposer un environnement cadrant, sécurisant et rassurant pour l'enfant par des repères et des limites identifiées et prenant en compte les spécificités sensorielles,
- développer la motricité fine,
- proposer un accompagnement familial global,
- soutenir, former et proposer aux parents des aides techniques.

L'équipe

Elle se compose d'une enseignante et d'une éducatrice spécialisées, d'une monitrice éducatrice, d'une éducatrice jeunes enfants, d'une auxiliaire en puériculture, d'une orthophoniste, d'une psychomotricienne, d'une psychologue.

Pour rentrer dans l'UEMA, les parents constituent un dossier à la MDPH qui étudie la demande. Après notification de cette orientation, la directrice de l'UEMA prononce l'admission de l'enfant, selon les places disponibles. La famille doit alors inscrire l'enfant auprès du service enseignement de la ville de Monistrol.

La ville de Monistrol se félicite de la collaboration avec la Croix Rouge et l'équipe qui accueille ces élèves.

Vie économique

Les nouveaux commerces

Meca Discount

Le garage a ouvert ses portes au 5, bis allées du Château. Il propose divers travaux de mécanique automobile ainsi que la vente et le montage de pneus, neufs ou d'occasion. Les horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h. 06 50 60 71 19.



Sape Mod

La boutique se situe au 56, avenue de la Libération et propose du prêt-à-porter féminin, accessoires, sacs et chaussures. Les horaires : le lundi 14h-19h, du mardi au vendredi 9h30-12h et 14h-19h, le samedi 9h30-19h. 04 71 59 41 09.



Mon rendez-vous coiffure

Le salon pour hommes, femmes et enfants est situé au 34, avenue de la Libération. Les horaires : du mardi au vendredi 8h30-18h30, le samedi 8h30-17h. 04 71 66 51 80.



Elle "M"

La boutique de prêt-à-porter féminin (petites et grandes tailles) et d'accessoires est située au 3, rue de Chabron. Les horaires : du mardi au jeudi 9h30-12h et 14h30-19h, les vendredis et samedis 9h30-19h. 04 63 89 97 05.



Action sociale

Succès pour le ciné seniors

Le CCAS propose depuis septembre 2016 aux seniors de la commune une séance de cinéma par mois.

La séance est proposée au tarif de 4 euros, avec un moment de convivialité à l'issue de la projection.

De plus, les seniors peuvent bénéficier du service de transport collectif à la demande, moyennant la somme de 1,50 euros qui leur permet de se rendre à la Capitelle avec le minibus municipal.

Le ciné seniors du mois de février a été suivi par près de 219 personnes autour du film "la ch'tite famille".



Vie associative

6ème rassemblement de véhicules toutes catégories par Monistrol Animation

Les 21 et 22 avril prochains, Monistrol Animation organise son traditionnel rendez-vous au Mazel, en biennale avec le salon de la miniature.

Au programme :

Samedi 21 avril 14h-18h :

Expositions de camions décorés et tuning, américains et anciens venus de toute la France ; véhicules anciens ; motos ; mini-camions radiocommandés ; camions à échelles réduites à l'intérieur du gymnase.

Un défilé de camions décorés sera organisé dans Monistrol (départ à 16h du Mazel). Il descendra du Mazel en passant par l'avenue du Général Leclerc, avenue de la Libération, avenue du 11 Novembre, route de Bas, avenue de la Gare, avenue Jean Martouret, avenue de la Libération, puis retour au Mazel.

Dimanche 22 avril 9h30-18h :

Expositions de différents stands à l'intérieur du gymnase (sécurité routière, boutique de maquettes Truck Polo...) ; mini-camions radiocommandés, camions à échelles réduites à l'intérieur du gymnase ; camions

décorés et tuning, américains et anciens venus de toute la France ; véhicules anciens ; motos, quads et buggy ; véhicules hors du commun...

Démonstrations de trial quads ; trial motos ; trial vélos ; crawlers (nouveau) ; trial 4X4 par les associations de trial 4X4 de Monistrol et du secteur.

Une multitude d'épreuves exceptionnelles de maîtrise et d'équilibre dans chacun des domaines de trial s'effectueront sur des terrains aménagés à cet effet. D'autres démonstrations sont en cours de finalisation.

Entrée 5 euros par personne (- 12ans gratuit accompagné d'un adulte).

Renseignements : Monistrol Animation 1 bis, rue Jeanne d'Arc.

Tel/répondeur : 04 71 61 63 57. Email : monistrol-animation@orange.fr

Manifestation organisée par Monistrol Animation, en partenariat avec Les Amis du tout-terrain, Pirate 4X4 et avec le concours de la municipalité.



Carte blanche aux pêcheurs

L'association Cinémagie, en partenariat avec le cinéma municipal, propose une soirée carte blanche à l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) Monistrol Gournier.

Après la projection d'une série de courts métrages sur le thème de la pêche et des milieux aquatiques, le public pourra débattre sur le rôle social et environnemental de ce loisir très prisé sur le territoire.

Cette soirée est ouverte à tous et ne s'adresse donc pas seulement aux pêcheurs mais aussi aux personnes sensibilisées au devenir de l'environnement et à la gestion de l'eau.

7 Mardi 15 mai à 20h30 à la Capitelle.

Le Défi Vellave 2018

Le Défi Vellave créé en 2008 marquait cette année sa 11^{ème} édition.

Initié par Ludovic Gidrol et une solide équipe d'adeptes de course à pied, il réunit aujourd'hui 200 bénévoles, conduits par un collectif. Ludovic Gidrol, après 10 ans de services dévoués a pris un peu de distance sans toutefois s'éloigner tout à fait puisqu'il a couru comme serre-file.

Le collectif "Défi Vellave Association" est maintenant conduit par Franck Teyssier et Joël Murgue coordinateurs, Estelle Teyssier en charge de la marche nordique, Christophe Margerit pour les parcours, Marie-Cécile Cuoq chercheuse de bénévoles, David Rasclé à l'intendance, Michel Bernaud et Gérald Buisson et l'indispensable concours de 200 bénévoles issus de 5 associations monistroliennes : Défi Vellave Association, le club ACSM (Athlétic Club Secteur Monistrol), Espace et Course, les Amis du Grand Toukou et du Cameroun, Solidarité Enfants. Le tout avec l'aide vitale de nombreux sponsors et le concours de la Municipalité de Monistrol qui met à disposition des moyens humains et techniques.



Soirée de clôture de la fête du sport



La fête du sport se déroulera du 7 au 13 avril prochains. La traditionnelle soirée de clôture aura lieu vendredi 13 avril à 20h30 au gymnase du Mazel.

Cette année, l'équipe spéciale des sapeurs pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon fera le spectacle. Composée d'une vingtaine de gymnastes amateurs, l'équipe propose depuis plus de 80 ans des spectacles en France, mêlant gymnastique, acrobaties, humour mais aussi discipline. Un moment de bonne humeur et de convivialité qui réjouira petits et grands.

Billetterie à l'Office de Tourisme, faubourg Carnot - 04 71 66 03 14.

Culture

Le carnaval 2018 sur le thème de la Nouvelle Orléans

Il aura lieu vendredi 6 avril prochain.

Après la réussite du premier carnaval participatif en 2017, la municipalité et la MJC ont reconduit le projet, en lien avec les écoles de la commune. Deux compagnies interviennent donc depuis la rentrée des vacances de février auprès des classes allant du CE1 au CM2. Les enfants, au travers d'ateliers, s'entraînent à chanter et danser.

La partie musicale, chant et danse sera assurée par La Compagnie Bemol avec le Brass Band des Po'Boys, composé de 10 musiciens.

Une autre partie danse sera également assurée par la compagnie associée à la saison culturelle Ballet 21 qui préparera avec une dizaine de classes plusieurs chorégraphies sur les musiques du brass band.

Le programme : à 10h, une animation aura lieu sur la cour de l'école Albert Jacquard pour les petites sections de l'établissement. A 10h également au Prévescal, le rendez-vous est fixé pour les petites sections des écoles Lucie Aubrac et Notre Dame du Château, les enfants de la crèche et micro-crèche et du relais assistantes maternelles.

Le défilé de l'après-midi pour les élèves des moyennes sections au CM2 partira à 14h des allées du Château. Le soir, la crémation de M. Carnaval est fixée à 20h au Monteil avant un bal ambiance Nouvelle Orléans à l'Espace Culturel.



Un beau programme d'animations du 7 au 22 avril

Mardi 10 avril à 14h30 : **visite de l'élevage** le Mont des Autruches au Mont à Sainte Sigolène. Dégustation de petits toasts de terrines. 2,50 euros, gratuit - de 10 ans.

Mercredi 11 avril à 15h : **atelier pâtisserie** au Paradis Sucré à Monistrol. Réalisation d'un montage humoristique en chocolat avec Eric Béal. 16 euros. Pour les 6-8 ans.

Mercredi 11 avril à 17h45 : **visite de la ferme** du Gaec de l'Herm à Boisset. Biberon aux veaux. Dégustation de glaces artisanales. 5 euros, 4 euros pour les 3-14 ans.

Jeudi 12 avril à 14h30 : **intervilles** au centre aquatique l'Ozen à Monistrol. Venez en famille relever les défis des jeux d'Intervilles. 5 euros, dès 8 ans.

Vendredi 13 avril à 15h : **promenade** des poussins à l'Écuries des 3 Vallées à Beauzac. Promenade à poney. 15 euros. Pour les 3 à 8 ans, être accompagné d'un adulte.

Samedi 14 avril à 14h : **balade contée** à Saint André de Chalençon. Randonnée à la découverte du Pont du Diable. Goûter. 2 euros, gratuit de 5 à 12 ans.

Dimanche 15 avril à 9h30 : **cani rando** à Anim' Nature à Sainte Sigolène. 23 euros, 16 euros - de 16 ans.

Dimanche 15 avril à 14h : **duels de champions** au château de Rochebaron à Bas en Basset. Jeux médiévaux, spectacles de rapaces. 10 euros, 5 euros de 6 à 16 ans. Gratuit de 3 à 5 ans.

Lundi 16 avril à 14h : **golf et mini-golf** à Coutenson à Bas en Basset. Parcours 18 trous. Prêt balles et matériel. 20 euros, dès 10 ans. Mini-golf 10 euros, dès 5 ans.

Mardi 17 avril à 14h30 : **découverte de la ferme équestre** de Boisset. Métier de la dentisterie du cheval, initiation poney en main, jeux et goûter. 8 euros. Pour les 3-12 ans.

Jeudi 19 avril à 10h : **balade créative** à Bas en Basset. Venez inventer et raconter une histoire avec Colette Goupil. 18 euros, 16 euros de 8 à 15 ans, 25 euros (1 adulte + 1 enfant).

Jeudi 19 avril à 14h : **atelier créatif** à l'Atelier ARQIVI à Saint Pal de Mons. Réalisez un arbre de printemps à l'encre ou aquarelle. 8 euros, dès 12 ans, 6 euros de 4 à 11 ans.

Vendredi 20 avril à 14h30 : **visite de la ferme** des Ovanches à Bas en Basset. Et en direct la tonte des agnelles ! Goûter. 6 euros, 4 euros pour les 2-12 ans.

Samedi 21 avril à 14h30 : **apprenti** Robin des Bois. Avec les archers du Lou Poney, découverte du tir à l'arc. Point de vue panoramique. Goûter. Dès 8 ans. 20 euros.

Dimanche 22 avril à 14h30 : **balade contée**. Avec le collectif Kons'l'diz, venez écouter les histoires du Mont de la Madeleine. A partir de 5 ans. 5 euros, 3 euros de 5 à 11 ans.

Et plein d'autres dates à retrouver sur le dépliant du printemps en Jeune Loire et sur www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme
Marches du Velay - Rochebaron Tél : 04 71 66 03 14.

Etat civil

Les naissances

Le 2 janvier de Emma PETIOT, allée des Chanterelles.

Le 5 janvier de Eloïse PATOUILLARD DUMOND, la Providence.

Le 11 janvier de Giulia GERLAND, rue Saint Antoine.

Le 22 janvier de Rosie MILLIEN, Cheucle.

Le 27 janvier de Valentin MALARD, rue des Frênes.

Le 27 janvier de Léna MALARD, rue des Frênes.

Le 7 février de Alyssa AZAIZIA POULAKIS, Pont de Lignon.

Le 10 février de Pacôme SABOT, rue du Monteil.

Le 16 février de Emma SELMA, rue du Coutelier.

Le 20 février de Eden ESCUDERO SERVANT, place du Monteil.

Le 23 février de Tristan NICOL, Gournier Bas.

Les décès

Le 1er janvier de Eveline ESCUDERO, avenue Leclerc.

Le 11 janvier de Marcel CROS, rue du Coutelier.

Le 14 janvier de Dominique MARTIN, le Pont du Pinet.

Le 17 janvier de Victorine MOGIER, 4 allées du Château.

9 Le 18 janvier de Samira HAMRI, HLM le Kersonnier.

Le 27 janvier de André WIDMANN, rue du Kersonnier.

Le 5 février de Jean PEYRARD, 4 allées du Château.

Le 7 février de Jacqueline GILDAS, rue Rémi Doutre.

Le 11 février de Paul BERT, les Bruyères de Veyrines.

Le 12 février de Marie JANUEL, rue du Kersonnier.

Le 25 février de Odette SATRE, la Rivoire.

Espace d'expression de la minorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol pour tous"



CHARGES DE CENTRALITE

"Espérons, pour le bien commun, que 2018 leur permettra de voir au-delà du sommet de leur petit clocher". C'était la phrase finale de la contribution de l'équipe Lyonnnet, que vous avez pu lire dans le bulletin municipal de janvier. Les élus des communes voisines sont visés, et le but est de les convaincre de participer aux charges de centralité de notre commune. Si celles-ci sont bien réelles, il nous semble que ce n'est pas en traitant les élus des autres communes par le mépris que l'on peut arriver à obtenir un débat constructif et fructueux sur le sujet. Ces élus ne s'y sont pas trompés et ont manifesté sèchement leur désaccord tant sur le fond que sur la méthode. Pour notre part, nous proposons simplement de mettre en place des tarifs différenciés pour que les utilisateurs de structures sportives, de loisirs ou culturelles non-résidents à Monistrol participent aux dépenses de fonctionnement et d'investissement supportées par notre commune. Ce dispositif existe dans de très nombreuses communes. Il était effectif à Monistrol dans le cadre du fonctionnement de l'ancienne piscine. Il a été repris par la communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron pour ce qui concerne l'Ozen. Il est également pratiqué par des communes voisines, pour les locations de salles municipales, la restauration scolaire ou les activités de sport et loisirs sans que cela pose le moindre problème.

FINANCES

Lors du débat d'orientation budgétaire le 9 février 2018, nous avons déploré un budget 2018 sans grande imagination. En effet, pour le fonctionnement, les dépenses sont contenues comme dans toutes les communes, aujourd'hui. Les recettes stagnent et les mesures et propositions que nous avons formulées voici deux ans ne sont toujours pas mises en œuvre. Les investissements 2018 : les parties communes de l'espace Limouzin et l'abri à condoléances du cimetière figuraient déjà au programme 2017. Les autres investissements relèvent de la vie courante d'une commune.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT des DECHETS de PERPEZOUX

Nous nous sommes opposés à la délibération concernant l'extension du centre. Si nous estimons qu'une extension est à prévoir pour enfouir les déchets ultimes et les déchets industriels banals, il est impératif de prendre en considération la nécessité d'améliorer le tri de nos ordures ménagères. Les préconisations de l'état et de la région nous y incitent fortement, or la délibération proposée n'en tient pas compte.

Pour plus d'information sur nos prises de position, nos points de vue, mais aussi des informations sur la vie monistrolienne, des reportages photos, consultez, www.regardsmonistroliens.fr

Espace d'expression de la majorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste "Monistrol avec vous"

Le centre d'enfouissement situé à Perpezoux a été créé dans les années 70. Depuis presque 50 ans, il rend possible le traitement des déchets sur notre secteur. L'évolution du cadre législatif et des contraintes environnementales a heureusement permis de limiter les nuisances et de mieux traiter certaines matières enfouies.

Pendant toutes ces années ce centre a été amélioré : création de casiers étanches, récupération des lixiviats traités en station d'épuration, fabrication d'électricité à partir du méthane généré... Un travail important sur le tri et la valorisation de nos déchets a entraîné une diminution des tonnages enfouis depuis 2010, grâce notamment à :

- la création de 3 déchetteries (Monistrol, Bas-en-Basset et Yssingeaux) qui permettent un tri efficace de matériaux en grande partie recyclables (bois, gravats, déchets verts, plâtre, mobilier, déchets électriques, ferrailles...)
- la mise en place du tri sélectif et des points d'apport volontaire (bacs jaunes, verre, papier et carton, textiles).

Il reste malgré tout une quantité à enfouir d'environ 20 000 tonnes / an. Nous réalisons actuellement une étude de caractérisation des OMR (ordures ménagères résiduelles) et des DIB (déchets industriels banaux). Cette étude nous permettra d'en connaître précisément la composition. Nous pourrions ainsi mettre en place des dispositifs pour encore améliorer le tri et le recyclage de ces déchets résiduels (matière organique, emballages plastiques...).

Le secteur des déchets est actuellement en pleine mutation sans pour autant apporter de solutions certaines : contexte national et international tendu sur le recyclage énergétique, incapacité de nos centres de tri à séparer les différents types de plastiques avant 2020, projet régional des déchets ambitieux non finalisé avant fin 2019. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de déposer le dossier d'extension de Perpezoux afin d'assurer notre indépendance dans la gestion des déchets et d'avoir réellement le choix de prolonger ou non l'exploitation de ce centre d'enfouissement. Toute autre attitude serait démagogique et irresponsable.

En effet, la fermeture du centre ne pourra s'envisager qu'une fois toutes les inconnues actuelles levées et après la mise en place d'une économie circulaire complète : tri à la source → consigne de tri - valorisation matière énergétique - déchets ultimes à enfouir.

Nous souhaitons évidemment continuer à limiter les volumes à enfouir, qui, au terme du schéma régional (2025), devront être au maximum égaux à 50% des quantités de 2011.

L'agenda

La chasse aux oeufs est de retour !

Après le succès rencontré l'année dernière, la municipalité a décidé de reconduire la chasse aux oeufs. La participation sera de un euro par enfant et les sommes récoltées seront reversées intégralement à l'association Solidarité Enfants au profit des enfants hospitalisés de l'Hôpital Emile Roux. Rendez-vous lundi 2 avril dès 14h30 dans le parc du Château !

A noter en avril

- Exposition "objectif sport", à la médiathèque.
- Lundi 2 : **Chasse aux oeufs**, 14h30-16h30 parc du Château.
Compétition d'escalade, coupe de la Haute-Loire, avec Monistrol Verticale, en journée à la halle des sports du Monteil.
- 3 avril-20 mai : **Exposition** de peintures et céramiques avec les Amis du Château, au Château.
- Mercredi 4 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h30-18h, maison des associations.
- Vendredi 6 : **Carnaval** des enfants, défilés en centre ville, bal en soirée.
Marche semi-nocturne avec Solidarité enfants, départs dès 18h du lycée Notre Dame du Château, 5 et 12 kms.
- Vend 6 et sam 7 : **Journées jobs d'été**, vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h, PIJ maison de Brunelles.
- Samedi 7 : **Concert** "oval rock" avec le Rêve 15, 3 groupes, entrée 10 euros, points de vente à l'Office de tourisme et à Mousse and Co, 20h à la Capitelle.
- Du 7 au 13 : **Fête du sport**, une semaine de découverte avec les associations sportives.
- Dimanche 8 : **Vide-grenier** des Amis de Pont de Lignon, en journée, à Pont de Lignon.
- Mardi 10 : **Heure du conte** "le petit veilleur de nuit", 10h et 10h45 à la médiathèque.
- Mercredi 11 : **Atelier pâtisserie** au Paradis Sucré à Monistrol. Inscriptions à l'office de tourisme.
- Jeudi 12 : **Intervilles** au centre aquatique l'Ozen. Inscriptions à l'office de tourisme.
- Vend 13 et sam 14 : **Braderie** du Secours Catholique, le vendredi 9h-11h30 et 13h30-17h30, le samedi 9h-11h, livres, vêtements, allées du Château.
- Samedi 14 : **Bourse autour de l'enfance** avec la crèche les Marmousets, vente de vêtements enfants, matériel de puériculture, jeux, 9h-15h à la salle polyvalente des Villettes.
- Jeudi 19 : **Soirée cinéma** "Sugarland" autour du sucre dans l'alimentation, 20h à la Capitelle.
- Samedi 21 : **Troc plantes** avec les Jardiniers aux Marches du Velay, échange de plants ouvert à tous, 9h-13h à la maison des associations.
- Sam 21 et dim 22 : **Exposition** de véhicules avec Monistrol Animation, au Mazel. Programme complet page 7.
- Mardi 24 : **Soirée cinéma** "zéro phyto 100% bio" sur les cantines bio, 20h à la Capitelle.
- Jeudi 26 : **Soirée cinéma** "Human flow" autour de la migration de populations, en soirée à la Capitelle.
- Vendredi 27 : **Théâtre** avec "L'apprentie sage-femme", 20h30 à l'Espace Culturel.
- Samedi 28 : **Concert** de jazz avec les Amis du Château, 20h30 au Château.

A noter en mai

- Exposition "en mouvement", danseurs professionnels saisis sur le vif, à la médiathèque.
- Mercredi 2 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h30-18h, maison des associations.
- Jeudi 3 : **Soirée cinéma** "être plutôt qu'avoir" autour de la méthode Montessori, 20h à la Capitelle.
- Vendredi 4 : **Danse** "Les colorisés", 20h30 à la Capitelle.
- Samedi 5 : **Rallye des Ponts**, avec le Cyclo club, départs de 7h30 à 12h du collège du Monteil.
- Lundi 7 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h à la Capitelle.
- Mardi 8 : **Commémoration** de la victoire 1945, départ du défilé place de la Paix (horaire à confirmer), dépôt de gerbe et cérémonie au monument aux morts.
- Dimanche 13 : **Fête du baby-basket**, avec l'USM Basket, rassemblement Loire Haute-Loire, 9h-18h au gymnase du Mazel.
- Mardi 15 : **Soirée carte blanche** aux pêcheurs, 20h30 à la Capitelle. Voir page 7.
- Jeudi 17 : **Conférence** Université pour tous "la batellerie en Loire Haute", 18h30 au Château.
- Samedi 26 : **Théâtre** "Les misérables", 20h30 à la Capitelle.
- 22 mai-17 juin : **Exposition** de peintures avec les Amis du Château, au Château.